Image not found or type unknown

Vente local commercial sci

Par **Louise la martien**, le **26/12/2023** à **22:35**

Bonjour je suis propriétaire de d'un local commercial il y a 15 ans j'ai payé 230000 € avec l'intérêt de banque 5,20 % de taux d'intérêt et j'ai fini de payer.

Et la je vais le vendre le bien. Mais alors combien je dois payer les impôts. Je me demande si les impôts qui seront prélevé donc déduits comptent comment : soit avec le prix de bien ou soit avec l' intérêt de la banque que l'on a payé merci de me répondre bonne soireee

Par **Visiteur**, le **27/12/2023** à **07:51**

BONJOUR

Pouvez vous, SVP, préciser un peu...

Etes vous professionnel, particulier, montant à la revente, régime fiscal ?

Par **Louise la martien**, le **27/12/2023** à **11:38**

Bonjour,
Je demande si l'impot qui sera prélevé il sera prélevé que à partir du prix du bien ou à partir de l'intérêt du credit de la banque qui est paye.
Sci c'est professionnel.
Donc est ce que l'intérêt de la banque que l'on a payé va compter lorsque il y aura l'impôt qui sera prélevé et de combien de pourcent ? svp ou sinon expliquer moi que prélevent les impôts plus précisément si je vend un bien en sci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés